

JACQUES GARDIEN

LE VIN DANS LA CHANSON POPULAIRE BOURGUIGNONNE

*ETUDE HISTORIQUE ET DOCUMENTAIRE
ACCOMPAGNÉE DE 28 AIRS NOTÉS
ET DE 84 TEXTES OU FRAGMENTS DE CHANSONS*



L'Arche D'Or

17, boulevard Paul Doumer - DIJON

JACQUES GARDIEN

LE VIN DANS LA CHANSON
POPULAIRE BOURGUIGNONNE

*ÉTUDE HISTORIQUE ET DOCUMENTAIRE
ACCOMPAGNÉE DE 28 AIRS NOTÉS
ET DE 84 TEXTES OU FRAGMENTS DE CHANSONS*



L'Arche D'Or

17, boulevard Paul Doumer - DIJON

PRESENTATION

L'Arche d'Or, société culturelle sans but lucratif, a pour mission de publier des ouvrages de valeur concernant la Bourgogne.

Après « A la recherche d'Alesia, Alise ou Alaise ? » par A. COLOMBET, après « Vitteaux. Célébrités de la rue et Histoires du Terroir » par E. HUCHON, après la réédition de l'incomparable roman de Jean des VIGNES ROUGES « L'Enfant dans les Vignes », voici « Le Vin dans la Chanson Populaire Bourguignonne » de Jacques GARDIEN.

On ne présente pas Jacques GARDIEN. Sa réputation de musicologue a dépassé nos frontières. Sa thèse sur « L'orgue et les organistes en Bourgogne et en Franche-Comté » a été couronnée par l'Académie des Beaux-Arts. Son ouvrage sur « La Chanson Populaire Française » figure dans la bibliothèque de tous les fervents de la musique.

L'étude que nous éditons aujourd'hui, et qui est le fruit de longues recherches, sera pour beaucoup une révélation. Nul n'aurait cru notre chansonnier œnophile si riche et si vivant !

Ce livre constitue une œuvre magistrale à la gloire de notre vin, à la gloire de ceux qui l'ont chanté et qui le chantent, à la gloire de notre Province !

Vive la Bourgogne ! Vive notre vin ! Vivent ses chansons !

AVANT-PROPOS

*« Aucun poème ne peut plaire ni vivre longtemps
s'il est écrit par un buveur d'eau. »*

HORACE, *Epître XIX, 2.*

Parmi les écrivains bourguignons qui ont écrit sur le vin, Gaston ROUPNEL figure certainement à la première place. Dans son superbe ouvrage intitulé *La Bourgogne*, si brillamment illustré par Louis-W. Graux (1), il a écrit ces lignes à la louange, non seulement du vin en général, mais du vin de Bourgogne en particulier :

*« Mais le vin de Bourgogne, qui donc oserait dire ce qu'il est?...
Tout ce qu'il est, tout ce qu'il nous dit, tout ce que livre son subtil arôme,
tout ce dont témoigne sa mâche rude, sa chair ferme, ou sa sensuelle
caresse... tout ce qu'il entreprend de raconter dès qu'il commence sa vie
dionysiaque aux rumeurs bouillonnantes des cuves... tout ce qu'il achève
de déclarer dans l'immobilité rituelle de l'ombre souterraine et des caves,
tout cela proclame qu'il est, tel le bel Adonis des Grecs, l'émanation vivante
engendrée d'une terre où se sont accumulés les offrandes et les legs, la
terre noble, la terre dont les veines patriciennes savent saigner au soleil !...*

Prenez conscience, ayez toute la révélation de ce vin sombre et pur !

*Etrange sensation que celle de ce grand vin quand on le savoure
savamment, amoureuxment, à gorgées dosées que la langue roule et
balance de sa souple étreinte, et que le palais médite !... La bouche y
prend moins le contact d'un fuyant liquide que celui d'une subtile fermeté,
d'une sorte de fluide relief. Et l'amateur de s'extasier !... de s'émouvoir !...
de mordre à cette « mâche » !... de palper « ce corps » !... de caresser cette
sensuelle souplesse !...*

*Admirez donc, vous aussi, cette merveille colorée, où le soleil a mis
la pourpre de ses aubes, et où il a plié, soir par soir, la robe de velours
sombre et de satin grenat qui tombe chaque nuit qui monte ! Respirez
ce parfum où l'été rassemble les souvenirs du printemps et recueille l'âme
flottante de la chère saison qui s'éloigne en défaillant sous les roses !...
Sentez au nez ces arômes qu'exhale un jardin des lis et des mystères !...
Sentez au palais ce « velours », cette soie qu'ont tissée les rayons des
Cieux !... Et sous cette pourpre, sous cette somptueuse robe des Césars,
il y a comme la chaleur et la sensualité d'une adorable chair profane !...*

*Ce feu, il a été capté aux silencieuses flammes dont l'été a versé les
torrents... Cette douceur passionnée, elle est née de tout ce qui frémit de
joie dans le sortilège des grands jours brûlants et dans l'allégresse du
soleil !...*

(1) Paris, Horizons de France, 1936.

Mais il y a autre chose encore en ce vin que de sensuelles voluptés !... Il s'y mêle d'immatérielles puretés et cette sorte de générosité où nous avons retrouvé de l'humain ! Buvez-y, prenez-y une sérénité qui apaise comme si l'Infini vous y mettait aux lieux sans souffrance et sans poids, sans âges et sans mourants !...

Noble vin, noble Bourgogne, vous êtes tout à la fois la suprême exaltation des sens, le vieux génie de confiance et de joie de la terre... et vous êtes aussi — s'il le faut — le cœur qui s'apaise ou l'âme qui oublie !... »

Après un tel plaidoyer, présenté par Roupnel avec tant de talent, nous n'aurons ni l'impertinence ni l'insoutenable prétention de vouloir, à notre tour, écrire un éloge de « Monseigneur le Vin ». Toutefois, désirant parler de la chanson bourguignonne à travers tout ce qui touche à la vigne, aux vendanges et aux vigneron, nous serons amené, au cours de notre étude, à parler aussi du vin, en compagnie des conteurs, poètes ou musiciens qui ont été attirés par ce sujet.

A de nombreuses reprises nous avons étudié, non seulement les musiciens de Bourgogne (de saint Bernard à Paul Berthier, ils sont extrêmement nombreux, et de la plus insigne qualité), mais aussi ses orgues (non moins nombreuses, et également d'un très grand intérêt historique ou actuel). Nous avons consacré, au plus illustre des compositeurs bourguignons, Jean-Philippe Rameau, un travail particulier, comme nous en avons consacré un au plus remarquable des facteurs d'orgues ayant travaillé en Bourgogne, le germano-français Charles Riepp. Nous avons même démontré que cet artiste était devenu propriétaire de vignobles en Bourgogne (2) et que, chaque année, il expédiait, dans sa Souabe natale, de grandes quantités de ces bons vins. Au cours de nos travaux et de nos recherches, dans ces belles bibliothèques bourguignonnes, et dans ces très riches dépôts d'archives, conservés avec amour et science, nous avons souvent rencontré des musiques de chansons bourguignonnes et plus spécialement de chansons à la gloire du généreux vin de cette magnifique terre de France. Ces rencontres, combinées avec une publication déjà faite et relative à la chanson populaire française, nous ont, avec de fort aimables et érudites complicités, incité à nous pencher plus particulièrement sur le vin, la vigne, les vendanges et les vigneron dans la chanson populaire bourguignonne.

Si nous n'avons pas cru faire œuvre originale, en créant nous-même une matière neuve, sur un sujet qui remonte aux temps les plus anciens, nous pensons cependant avoir été le premier à réunir une sorte d'anthologie de la chanson « vineuse » en Bourgogne, tout en déplorant qu'avant nous un Georges Cucuel, un André Cœuroy ou un Robert Jardillier, pour parler des musicographes, un Maurice Emmanuel, un Joseph Samson ou un Paul Berthier, pour parler des compositeurs, n'aient pas écrit sur ce sujet les pages que l'on eût été en droit d'attendre de leur talent. Nous

(2) Cette Bourgogne dont Pierre Gaxotte (*Histoire de France*, Paris, Flammarion, 1957) a dit : « Elle est le contraire d'une barrière ; elle unit beaucoup plus qu'elle ne sépare... ».

avons tenu, au cours des pages qui vont suivre, à nous effacer autant que nous avons pu. et à laisser parler plus longuement les auteurs que nous avons mis en vedette. En agissant ainsi, nous avons pensé bien faire, puisque, de cette manière, nous permettrons à ceux que nous avons choisis, de s'exprimer librement.

Certains chercheront peut-être, dans ces pages, le nom de Michel Pinolet (ou Pignolet) de Montéclair. Ils ne l'y trouveront pas, pour la raison bien simple que nous ne l'y avons point fait figurer. Tout simplement parce que nous ne considérons pas l'auteur de *Jephté* comme un bourguignon authentique. Et pourtant ce compositeur a écrit, entre autres jolies choses, un ravissant *air à boire*, en 1695. Si ce dernier avait figuré au répertoire bourguignon (il en est évidemment digne à tous les titres), nous n'aurions pas manqué de l'inclure en très bonne place dans cette anthologie.

C'est à dessein également que nous n'avons pas parlé des origines de la chanson dite « à boire ». Les auteurs sont d'ailleurs loin d'être d'accord là-dessus, et ce n'était pas notre propos de participer, ici du moins, à la controverse.

Certes, nous avons notre opinion sur la question et nous pensons volontiers, comme Henri Davenson, que les chansons à boire « ne sont probablement pas sorties du peuple, mais que, si la tradition orale a pu en transformer quelques-unes réellement populaires, au contraire, les autres, les plus nombreuses, sont d'origine plus ou moins savante, aussi bien dans leur musique que dans leurs paroles, alourdies d'emphase rhétorique et de gentillesse érudites » (3).

Voilà pour les chansons « à boire ». Quant aux chansons « de vignes, de vendanges ou de vigneron », on peut assurer qu'elles se rattachent à de très anciens usages populaires. Elles peuvent, par conséquent, remonter à une époque ancienne. Elles ont trait, en effet, à l'exercice d'une profession, d'un métier, au même titre que les chants profanes propres à certaines fêtes, telles que les noces, les fêtes du gui l'an neuf (Guillaneu), les fêtes du printemps, de l'automne (la louée des domestiques), du mois de mai, les fêtes des métiers, corporations, etc.

Les paroles, les poèmes de ces chansons ont subi, pour beaucoup d'entre elles, de sérieuses altérations, qui sont d'ailleurs une preuve de plus de l'ancienneté de leurs types originaux.

En Bourgogne, tous les gestes du vigneron et de la vigneronne — les femmes tiennent une grande place en ce beau pays —, tous les ustensiles et les outils ou instruments dont ils se servent, tous les récipients (4) qu'ils emploient, de même que les vendanges elles-mêmes, puis la fabri-

(3) H. Davenson, *Le Livre des Chansons ou Introduction à la Chanson populaire française*. Neuchâtel, Édition de la Baconnière, 1944. In-16, 589 pages. Page 57.

(4) On dit volontiers, en patois ou seulement en langage populaire (même en ville, par conséquent) les « asements ».

cation du vin et, plus tard, la fête des vigneron, la fameuse saint Vincent, « tournante » ou fixe, tout cela donne lieu à chansons. Et ce sont ces chansons, chantées vraisemblablement la première fois au cours ou à l'occasion de ces activités de vigneron, que nous avons voulu réunir, grouper, sans cependant nous livrer à une étude critique de chacune d'elles, étude qui nous aurait paru hors de propos.

Nous avons seulement voulu choisir, grouper et présenter ce qui n'avait pas encore été réuni pour les chansons de cette province.

Nous n'avons pas voulu non plus faire de la littérature comparée entre la Bourgogne et les autres ou d'autres provinces vinicoles et viticoles. Cela peut faire l'objet d'une étude beaucoup plus vaste, qu'il serait d'ailleurs fort intéressant d'entreprendre. Mais ce n'était pas notre dessein.

En bref, nous n'avons pas eu d'autre but que de réunir ce qui se dit, se raconte ou se chante, surtout ce qui se chante, à l'occasion d'un fait, d'une circonstance, ou même seulement à propos d'un objet, mobilier ou immobilier, ayant un lien quelconque avec la vigne, les vendanges, le vin et les vigneron.

Une seule idée, par conséquent, nous a guidé : réunir les poèmes, récits et chants bourguignons réservés à la vigne, au vin, aux vigneron et aux vendanges, pour que l'on puisse en trouver, tout préparé, le meilleur et le plus complet ensemble possible.

Nous n'avons, en somme, pas fait autrement que ferait un Conservateur de Musée exposant telle ou telle de ses collections. Nous avons voulu faire et nous avons fait uniquement cela.

Ne pouvant remercier ici tous ceux qui nous ont aidé dans notre travail, car ils sont trop nombreux, nous leur exprimons, en groupe, notre très vive reconnaissance.

Nous voulons cependant faire une place à part à M. Vladimir JANKE-LÉVITCH, Professeur à la Sorbonne, humaniste véritable, musicien délicat, M. Henri-I. MARROU, Professeur à la Sorbonne, qui connaît, bien mieux que nous, tout ce qui touche à la chanson populaire. Nous nous garderons d'oublier M. Albert COLOMBET, l'érudit Secrétaire de la Commission de Linguistique et de Folklore de Bourgogne, qui a bien voulu, malgré ses lourdes obligations de magistrat et d'historien infatigable, nous consacrer beaucoup de son temps, nous donner de très précieux conseils et même nous adresser de nombreux documents, avec ou sans traduction. Qu'il soit à nouveau remercié pour tant de gentillesse et de compétence, si discrètement dispensées.

Nous tenons aussi à exprimer nos sentiments de vive gratitude à Mme R.W. HUBERT, qui a bien voulu se charger du délicat travail des notations musicales. Nous remercions enfin, très sincèrement, les « Cadets de Bourgogne » et leur Secrétaire général, M. Léon RAPPENEAU, ainsi que M. Henri HIMBERT, compositeur, et le fils de Max CAPPE, qui, tous trois, ont bien voulu nous autoriser à reproduire les chansons des « Cadets » que l'on trouvera plus loin.

INTRODUCTION

*« Qui n'aime point le vin, les femmes
ni le chant, il restera un sot toute
sa vie durant. »*

Martin LUTHER (1483-1546).

Qu'on le veuille ou non, il nous faut reconnaître que le vin est tout de même une des richesses de la France. Au surplus, des esprits sérieux assurent que nous, Français, nous tenons de lui notre sociabilité, notre aimable caractère, notre nature exubérante et notre inlassable gaieté. Cette gaieté dont on veut bien dire aussi que, plus encore qu'une qualité, elle est une vertu de notre race. Cette gaieté qui transparait au travers de tant de chansons populaires, et surtout de tant de chansons à la gloire du vin. Du vin, qui donna naissance à la chanson. Ainsi tout naturellement, après avoir parlé de *La Chanson Populaire française* (1), sommes-nous amené cette fois à nous pencher sur un genre particulier de chansons populaires, sur la chanson à la gloire du vin, la chanson dite « vineuse ».

Pendant nous nous intéresserons autant, sinon davantage, au texte des chansons qu'à leur illustration musicale et notre propos consistera à établir un essai d'anthologie de la chanson consacrée au vin, plus particulièrement dans cette « Bourgogne d'or » que, bien modestement, nous avons essayé de servir de notre mieux, depuis déjà pas mal d'années.

Dans tous les pays où la vigne pousse (et même dans les autres, mais ici, par regret de n'en point avoir), les poètes ont chanté le vin. Anacréon a chanté le vin de Samos, le divin Horace celui de Falerne. Rabelais a consacré des pages au piot (2) de Touraine, et Ronsard en a fait autant à la gloire du vin d'Anjou. Après eux, d'innombrables poètes ou chansonniers ont rimé des couplets magnifiant les vertus du précieux liquide.

François Villon (3), pilier de cabarets, disait à la servante qui lui apportait du mauvais vin :

Ostez, ostez, ostez cela
Car, par ma foi, point je n'en veux.
Qu'est ceci ? Etes-vous béjaulne ?
Videz-moi mon broc vistement,
Je demande du vin de Beaulne,
Qui soit bon, et non autrement.

(1) Paris, Larousse, 1948.

(2) Le précieux « pinot » de Bourgogne, ici noir ou violet, là gris ou blanc. Ce pinot qui n'a vraiment toute sa saveur et son opulente richesse qu'en Bourgogne.

(3) Né en 1431, mort après 1465.

Et maître Pathelin, dans son *Testament* (4), dit qu'il veut être enterré :

En une cave, à l'aventure,
Dessous un muid de vin de Baulne.

Nous retrouverons, sous d'autres plumes, ce désir d'être enterré dans la cave, « où y a du bon vin ». C'est un souhait très nettement bourguignon. On le comprend et on l'excuse, tant la matière est riche et noble.

Quel ordre allons-nous adopter pour la présentation de notre collection ? Choisirons-nous l'ordre historique ou chronologique, comme cela pourrait paraître normal ?

Ce système présente le sérieux avantage de laisser le lecteur se conduire facilement de date en date, de siècle en siècle, d'année en année. Il offre en revanche, hélas ! deux sérieux inconvénients : en premier lieu, la difficulté de dater avec certitude (et parfois même de façon très approximative) certaines chansons, soit à cause de la musique qui sert de support aux paroles, soit à cause de ces dernières. En second lieu, il faut reconnaître que l'ordre chronologique nous amènerait obligatoirement à faire des comparaisons entre les compositeurs modernes et les autres. Nous nous refusons énergiquement à cette étude critique.

Sans nous arrêter à une présentation chronologique, il ne nous est cependant pas interdit de voir ici, de façon rapide, ce que donnerait cet étalement au fil du temps.

Nous trouverions donc, pour commencer, « *Me voulez-vous guérir de la berlue* », d'Olivier Basselin, ou plutôt de son transcritteur ou imitateur, Jean Le Houx, au XVI^e siècle. Puis, au siècle suivant, « *Le retour du vigneron chez lui* » et « *Que Noé fut un patriarche digne* ». Viendrait ensuite le célèbre « *Plantons la vigne* » et le branle bourguignon « *Je suis vigneron* », de la même époque tous les deux. Après, il nous faudrait placer la chanson « *Quand Dieu naquit à Noël* », de François Colletet, « *Aussitôt que la lumière* », d'Adam Billaut, « *Le bon vin n'est pas mauvais* », de Bénigne de Bacilly, la chanson bachique dijonnaise « *Pour me rendre en ces lieux* » (1682), les chansons de Drouart de Bousset et « *Dans la vigne à Claudine* », de Campra.

Nous aurions ensuite « *Le buveur devenu amoureux* », la cantatille de Claude Rameau, et la chanson de Collé sur le chanoine de la Cathédrale d'Auxerre qui, réveillé en sursaut lors de l'office, alors qu'il est invité à chanter l'antienne, se trompe de paroles et chante un hommage au vin. Toujours à la même époque, nous aurions, d'abord des textes de Piron, puis « *Soit bourguignon, soit champenois* », « *Nous sommes en bonne maison* », « *Camarade vigneron* » et la chanson farcie « *In vino veritas* ».

(4) Au XV^e siècle.

Nous arriverions alors tout naturellement au XIX^e siècle de Pierre-Jean de Béranger, Gustave Nadaud et Pierre Dupont, aux chansons de notre temps et à celles des « Cadets de Bourgogne », notamment.

Voilà ce que nous obtiendrions, si nous suivions l'ordre chronologique. Pour les raisons exposées plus haut, nous avons préféré présenter nos chansons en liberté, sans ordre établi, ne craignant pas de passer d'une chanson ancienne à une chanson contemporaine, ou vice versa, alternant, quand il le fallait, un texte français avec un texte patois. Nous avons pensé aussi que, ce faisant, on y trouverait peut-être moins de monotonie. Si nous nous sommes trompé, nous espérons que notre lecteur voudra bien nous le pardonner.

Théodore de Banville (« Au fond du vin se cache une âme... »), Charles Baudelaire («... L'âme du vin chantait dans les bouteilles. ») sont les premiers à avoir parlé de cette « âme du vin » dont le thème fut, depuis, souvent repris, avec une fortune d'ailleurs inégale.

Pierre Dupont (1821-1870), avant de chanter le vin avec le succès que l'on sait (souvenons-nous que, dans son chauvinisme, il remerciait Dieu « de ce qu'ils n'en ont pas en Angleterre ») écrivait ces lignes peu connues :

L'eau semble pure,
 Mais n'est pas sûre,
 Car elle passe un peu partout ;
 Dans les terrains maint poison bout ;
 L'eau n'est bonne qu'étant filtrée.
 La vigne est la plante sacrée
 Qui, sous l'action du soleil,
 Fait, de l'eau, ce beau vin vermeil
 Qui, tous les jours, nous régénère ;
 La vigne est le sang de la terre ;
 Dans un cœur aimant, c'est du feu !
 Le vin pur, c'est le sang de Dieu !

CHAPITRE PREMIER

« Le vin est nécessaire, Dieu ne le défend pas... »

On peut lire, dans les paroles d'une très vieille chanson, ces apaisantes déductions :

Le vin est nécessaire,
Dieu ne le défend pas ;
Il nous eût fait la vigne amère
S'il eût voulu qu'on n'en bût pas.

« C'est puissamment raisonné », comme l'écrit Octave Pradels (1), un connaisseur en la matière, et à qui nous ferons appel dans un instant. Nous trouverons, cependant, d'autres cautions que celle de Pradels, qui toutes tendront à la louange du vin, ce vin dont Maurice des Ombiaux a pu dire, dans son ouvrage sur *Le Génie bourguignon* (Paris, 1935, p. 143), que son humanisme « n'est pas un humanisme scolastique ; il est monté d'un peuple de travailleurs pour rejoindre et conquérir la sagesse antique ». Voyons ce qu'en pensent d'autres maîtres, qui n'ont pas craint de se compromettre, de « s'engager » pour défendre le vin et ses vertus.

Le poète Racan écrivait, au XVII^e siècle, à propos du vin :

C'est luy qui fait que les années
Nous durent moins que les journées ;
C'est luy qui nous fait rajeunir
Et qui bannit de nos pensées
Le regret des choses passées
Et la crainte de l'avenir.

L'hommage au vin n'est pas, cependant, l'apanage des maîtres de la littérature. Les plus graves personnages ont taquiné la muse en l'honneur de celui qu'un poète appellera le « précieux sang », sans avoir voulu, si peu que ce fût, offenser le créateur.

L'organisateur de la victoire, le bourguignon Lazare Carnot, le farouche et « incorruptible » Maximilien Robespierre (qui faisait partie de la confrérie des Rosati d'Artois), se sont associés au concert donné en faveur du vin sublime et généreux et de la vigne admirable, dont notre grand poète Jean Richepin a dit à la France :

Aime la vigne ! aime ta mère ! Tu lui dois
La flamme de tes yeux, l'adresse de tes doigts,
L'essor de ton esprit qui fuse en étincelle...

(1) *Le vin et la chanson*. Paris, Flammarion, 1913 (page 20).

GLOSSAIRE (1)

Nous avons jugé utile de traduire ici certains termes (généralement ornés, dans le texte, d'un astérisque*) peu connus, ou difficiles à comprendre. Nous y avons joint des précisions sur les divers stades de la fabrication d'un tonneau et sur les instruments et outils nécessaires à cette fabrication, pensant ainsi intéresser notre lecteur.

A

AVALOUÈRE. — Pour « avaloir » évidemment. C'est, exactement, la faculté d'avaler, plutôt que « l'appareil » servant à avaler.

B

BARBANTALE. — Pièce d'une feuillette et demie à deux feuilletes. — *Voir* Feuillette.

BARRIQUE. — *Voir* Futaille.

BILLON. — Verge de vigne taillée de 3 ou 4 doigts. — *Voir* Perchée.

BONDE. — Trou rond, légèrement conique, fait à un tonneau et par lequel on le remplit de liquide.

BONDER. — Remplir jusqu'à la bonde.

BONDON (ou bonde). — Tampon, morceau de bois rond et plat, pour boucher.

BONDONNER. — Boucher. C'est par la bonde que se font le remplissage, les ouillages (*) et les soutirages (*).

BRANLE. — « Le branle se doit commencer du pié senestre et se doit finir du pié dextre et s'appelle branle pour ce qu'on le fait en branlant d'un pié sur l'autre. » Ces judicieux conseils sont extraits de *l'art et instruction de bien danser*, de M. Toulouse (1496) et sont rapportés au tome 2 de *Die Musik in Geschichte und Gegenwart* (Kassel und Basel, Bärenreiter, 1952).

Le branle est une danse française, qui fut en vogue aux XVI^e et XVII^e siècles.

On connaît les branles simples, doubles, de Bourgogne, en rythme binaire, les branles gais, en rythme ternaire, les branles ronds et les branles carrés.

Le branle est parfois chanté, chaque strophe y étant suivie d'un refrain.

(1) Nous tenons à exprimer à nouveau, ici, à M. Henri Forestier, archiviste départemental de l'Yonne, toute notre gratitude pour l'aide précieuse qu'il nous a apportée dans la traduction de certains mots patois employés dans son très beau livre, ou rencontrés ailleurs et utilisés dans la présente étude.

C

CANNELLE (ou **CANNETTE**), ou **CHEVRE**, ou **CANULE**. — Robinet de bois pour tonneau.

Dans certaines provinces (autres que la Bourgogne), cela s'appelle **CHANTEPLEURE**.

CHARLEMAGNE (Clos de). — Ce vin est exactement un vin rouge (on en fait du blanc depuis quelques années) de Corton.

C'est avec du vin de ce cru que M^{me} de Sévigné a pris, le 19 août 1677 (elle avait alors 51 ans), à l'Hôtel du Dauphin, à Saulieu, une « cuite terrible ». Elle a même, en cet état, cassé une bouteille et fait du scandale. Elle était, ce jour-là, avec un de ses amis, le Comte de Guitaut (2).

En expiation, elle a offert à l'église Saint-Andoche, de Saulieu, un reliquaire qui s'y trouve encore aujourd'hui.

CHOPINE. — La chopine était un vase, en usage au Moyen Age, de la contenance d'une demi-pinte, généralement sans pied, muni d'un couvercle, d'une anse et quelquefois d'un biberon.

Les chopines communes étaient en étain. Les autres en or, argent, cristal.

Aux XVI^e et XVII^e siècles, on appelait chopines les burettes d'étain servant à mettre l'eau et le vin pour la messe.

D

DALLOIR, ou **DOLOIRE**. — Espèce de hache.

DEMI-MUID. — La moitié d'un muid, évidemment. Mais le muid varie, en France (dont il est une ancienne mesure de volume). Il va, en effet, de 6 setiers ou 72 boisseaux ou 2.304 litres, à 24 setiers ou 288 boisseaux ou même 320 boisseaux.

Le demi-muid du Languedoc est égal à deux barriques (*Voir* Futaille).

Voir Muid.

E

ECHALAS. — Bâton qui soutien les ceps. On dit aussi **Paisseau** (*), ou **Pesseau**.

F

FEUILLETTE. — Division de la barrique. — *Voir* Futaille.

FONCET. — La fonçure, en terme technique. La bonde (*) qui se trouve au bas du tonneau, et à la place de laquelle on met la chèvre (*) ou cannelle (*) (robinet de bois).

(2) Le château d'Epoisses, en Côte-d'Or, appartient de nos jours à la Comtesse Guitaut, Marquise d'Epoisses, et à ses nombreux enfants.

FOUDRE. — FUT. — Tout fût de plus de 115 hectolitres de contenance est un Foudre.

FUTAILLE. — Barrique bordelaise : 226 litres. Barrique de Beaune : 228 litres (contenance exacte de la pièce). Barrique d'Anjou : 254 litres. Barrique d'autres lieux : 205 et 213 litres.

H

HAQUET. — Charrette, longue et étroite, sans ridelles, dont on se sert le plus couramment pour transporter le vin. Le principe de son invention est dû à Pascal. Il suffit d'un effort de 50 kilogrammes pour faire monter un poids de 2.000 kilogrammes.

HAQUETIER. — Celui qui conduit le haquet. Voiturier.

J

JARLE, JARLOT. — Tine, baquet. — *Voir* Tines.

JARLÉE. — Contenu d'une jarle. — « Aux pressurailles (*), le vigneron prend dans la jarle de pressoir un ou deux seillons (*) de vin qu'il verse dans le poinçon (*) du recteur des écoles... » (J.-E. Credé, *Verien-la-Boussole*. Joigny, 1875, Tissier, 124 p. in-8°, p. 16).

M

MARTEAU. — Passage dans une vigne, évitant de contourner celle-ci. Les passages autour de la vigne se nomment teurlées ou tournures. *Cf.* note détaillée in *Annales de Bourgogne*, 1942, page 131.

MUID. — Cette ancienne mesure de volume française varie selon les régions. Le muid va, en effet, de 6 setiers ou 72 boisseaux ou 2.304 litres à 24 setiers ou 288 boisseaux ou même 320 boisseaux. Théoriquement, en France, cette mesure de capacité était de 268,22 litres. Le muid de Paris valait 18 hectolitres. Par extension, le muid est une futaille contenant cette mesure.

O

OUILLAGE. — OUIILLER. — Le fait d'entretenir le plein, à mesure que le liquide du tonneau s'évapore, ou qu'il est bu par le bois.

L'ouillage définit aussi le fait d'agiter le vin pour le mêler à la lie ou à la colle.

P

PAISSEAU. — PESSEAU. — *Voir* Echalas.

PERCHÉE. — Billon sur lequel on plante la vigne.

PINOT. — Plant cultivé depuis fort longtemps en Bourgogne, le pinot a donné naissance à de nombreuses variétés. Il produit exclusivement le vin de Bourgogne et ne manifeste ses qualités que dans son pays d'origine. Il est cependant cultivé depuis en Champagne, dans le Neuchâtelois et dans les vignobles du Rhin.

- On distingue : le pinot noir fin, le pinot noir ou tête de nègre, d'un beau noir de suie ; le pinot violet, aigret, rougin, plant confuron ; le pinot gris, beurot, burot... ; le pinot blanc.
- PINTE. — Ancienne mesure pour le vin équivalent à peu près à notre litre.
- PIPEAU. — PIPETTE. — Grand tube de verre, ouvert aux deux extrémités, avec lequel on puise le vin dans les tonneaux, pour le verser dans les tastevins, dans les tasses à vin, dans les verres ou même directement... dans la bouche (exceptionnellement).
- PIQUETTE. — Petit vin fait en jetant de l'eau sur du marc.
- POINÇON. — Tonneau de vin contenant à peu près les deux tiers d'un muid. — *Voir* Muid.
- PORTE-BATON. — Le bâtonnier de l'ordre, le chef ou le président d'une confrérie.
- PRESSURAILLES. — L'action de presser le raisin dans le pressoir. — Jour où l'on presse le raisin, donnant lieu à des réjouissances analogues à celles du « battage » de la récolte chez les cultivateurs.

Q

- QUARTAUT. — *Voir* Futaille.
- QUARTS DU DRAP (Les). — Les quatre coins du drap (mortuaire) ; les coins du poêle.
- QUEUE. — La queue des tonneaux comporte 2 pièces de 228 litres. Cf. Robert Laurent, *Les Vignerons de la Côte-d'Or au XIX^e siècle*.

S

- SAVIGNY. — Début de la côte de Beaune : Aloxe, Pernand, Savigny. Le vin de Savigny, que le duc de Bourgogne but à Dijon, en 1763, et dont il se lécha trois fois les babines, nous dit Bernard de Lamonnaye :

<p>Ai bu, non pas dé rasade Ma de joli cô ; E, tan qu'ai bu, je pri gade Qu'ai ne diso mô ; Lai pitanche éto diveigne ; De qu'el en tati, Lochan troi foi sé babeigne : El a bon, fi-t-i ! (cité par Gaston Roupnel, <i>La Bourgogne</i>, Paris, Horizons de France, 1936, page 93.)</p>	<p>Il but, non pas des rasades Mais de bons coups ; Et tant qu'il but, je pris garde Qu'il ne disait mot, La pitance était divine, Dès qu'il y eût goûté, Léchant trois fois ses babines : « Que c'est bon ! » fit-il.</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- SEILLON. — Petit seau. On dit aussi Seille (substantif féminin).
- SERPENT. — Instrument à vent, destiné à accompagner, à l'unisson, les chantres au lutrin. Désigne aussi celui qui joue de cet instrument, comme on dit le premier ou le second violon (pour violoniste), par métonymie.

SOUTIRER. — Transvaser le vin d'un tonneau dans un autre, pour le séparer de la lie qui s'y est déposée.

T

TARTRE. — Dépôt terreux et salin que le vin laisse sur les douves (*).

TINE. — TINETTE. — Espèce de tonneau, long et étroit (ne servant pas, d'ailleurs, qu'au logement du vin, d'où le nom familier de tinettes pour désigner... autre chose).

TONNE. — Grand tonneau bombé.

TONNEAU. — Le tonneau est une invention gallo-romaine de la Cisalpine (Prof. Edouard Perroy).

La fabrication d'un tonneau comprend quatre opérations principales : d'abord le *dolage* (avec une *doloire*) ; puis le *jablage* (creusement de la rainure dans laquelle s'emboîte le fond) ; ensuite le *bâtissage* ou *ceinturage* (les *douves* sont dressées l'une contre l'autre, de chant et circulairement, assujetties en haut et en bas par des colliers de fer qui les maintiennent pendant cette opération) ; enfin, le *cerclage*, effectué avec un maillet de bois ou un marteau, frappant sur un coin de bois, appelé la *chasse*.

Le tonneau, comme mesure, est réputé contenir 240 pintes, équivalant à 223 litres 52. C'est à peu près la pièce de Beaune (228 litres).

TONNELIER. — VIGNERON. — L'apprentissage des métiers de tonnelier et de vigneron se faisait, dans l'Yonne, avec un contrat au pair, d'une durée de dix-huit mois, à l'issue desquels le maître donnait à l'apprenti une paire de souliers et une culotte de drap suivant son état, et un droit de fuite de 60 livres. (*Archives départementales de l'Yonne*, minutes Jouvin, 7 avril 1733, liasse 160.)

TRENTAIN. — Sorte de tonneau, dont la contenance est égale à trente unités (trente pintes en Bourgogne).

BIBLIOGRAPHIE (1)

ARMA (Paul). — *Chantons le vin*. Paris, Lemoine [s. d.].

ARNOUX (2). — *Dissertation sur la situation de la Bourgogne, sur les vins qu'elle produit, sur les manières de cultiver les vignes, de faire le vin et de l'éprouver; sur les qualitez, finesse, couleur et durée des différents vins que produit la côte de Beaune avec le nom de tous les bons coteaux gravés exactement dans une carte géographique des collines de la Haute Bourgogne; sur la facilité d'avoir de ces vins, à qui il faut s'adresser pour cela, deux moyens pour les faire venir à Londres, sans altération et à bon marché; le tout précédé d'une ode latine qui fait l'éloge du vin de Volnet (3), adressée à un des plus sçavants Homme de l'Europe, avec la copie de la Lettre que ce sçavant envoya à l'auteur de cette ode et de cette dissertation*. Londres, chez Samuel Jallasson. 1728, petit in-12.

BOISSIÈRE (Jean-Baptiste). — *Dictionnaire analogique de la langue française*. Paris, Larousse, 1894.

BOUSSET (Jean-Baptiste Drouart [du] de) (4). — *Recueil d'airs sérieux et à boire*. Paris, Chr. Ballard, 1690.

Recueil d'airs sérieux et à boire [les 14 premiers livres]. Paris, Chr. Ballard, 1690-1693.

Premier [2^e... - 18^e] *livre d'airs sérieux et à boire...* 1690 [à 1694]. Paris, Chr. Ballard, 1690-1694.

Recueil d'airs nouveaux sérieux et à boire. Paris, chez l'auteur, 1711, 1712, 1713, 1714 et 1715.

Recueil d'airs nouveaux sérieux et à boire. Paris, chez l'auteur, 1713, 1714, 1715 et 1717.

Recueil d'airs nouveaux sérieux et à boire. Paris, 1702. Recueils annuels publiés successivement chez Foucalt, Chr. Ballard, etc.

XVIII^e recueil d'airs nouveaux sérieux et à boire. Paris, Chr. Ballard, 1720.

Airs sérieux et à boire. Paris, Chr. Ballard, 1697.

(1) Bibliographie générale dans *La Chanson populaire française*, Paris, Larousse, 1948.

(2) Pas de prénom. Cet Arnoux était « précepteur de Mrs les fils de J. Freeman, Esq.; à Londres ».

(3) [Sic], pour Volnay, évidemment.

(4) Parmi les 27 recueils conservés dans la belle et riche bibliothèque du Conservatoire de Paris, nous en avons choisi seulement 16, afin de ne pas alourdir cette bibliographie.

Premier recueil... contenant vingt livres d'airs sérieux et à boire qui ont été donnés au public de trois mois en trois mois depuis le commencement de l'année 1690 jusqu'au commencement de l'année 1695. Paris, Chr. Ballard, 1700.

[1^{er} et 2^e] *Recueil d'airs nouveaux sérieux et à boire...* Paris, Foucault, Beugnié, Roussel, 1702-1703.

Recueil d'airs nouveaux sérieux et à boire... Paris, Foucault, La Veuve Ballard, 1702-1715.

I^a [à XXI^e] *Recueil d'airs nouveaux sérieux et à boire...* Paris, Christophe Ballard, 1705-1725.

Second recueil ... contenant une églogue bachique et vingt livres d'airs sérieux et à boire ... depuis le commencement de l'année 1695 jusqu'au commencement de l'année 1700. Paris, Christophe Ballard, 1700.

Eglogue (Iris et Tircis) ... Paris, Ballard, 1690.

Eglogue ... Paris, Chr. Ballard, 1693.

Eglogue bachique mise en musique ... Paris, Pierre Balard, 1695.

CAPPE (Max). — *Les chants du terroir.* Poèmes bourguignons. Préface de Gaston Roupnel. Dijon, Lépagnez [sans date].

CAZIN (Paul). — *Veillées de Bourgogne.* Dijon, Jeanniard, 1945.

CHAILLEY (Jacques). — *La Chanson Populaire Française.* Paris, Presses Universitaires de France, 1942.

CHAUME (Abbé Maurice). — *Bans de vendange.* « Annales de Bourgogne », Dijon, 1943, pp. 236-239.

COLLETET (François). — *Cinq noëls de l'Île de France, recueillis, collationnés et harmonisés* par Jules Brosset, organiste de l'église cathédrale Saint-Louis, de Blois. Blois, 1895.

DAVENSON (Henri). — *Le livre des chansons ou Introduction à la chanson populaire française.* S'ensuivent cent trente-neuf belles chansons anciennes choisies et commentées. Neuchâtel, éditions de la Baconnière, 1944.

DAVID (Henri). — *Le vignoble bourguignon.* « Annales de géographie », 1918, n^o 148-149.

DESAYMARD (J.) et DESFORGES (E.). — *Note sur la dévotion à Saint VERNY, patron des vignerons d'Auvergne.* Art populaire en France. 1930.

- EMMANUEL (Maurice). — *XXX chansons bourguignonnes du pays de Beaune, précédées d'une étude historique*. Paris, Durand et Cie, 1914.
- FOREST (Louis). — *Monseigneur le Vin. L'art de boire*, Paris, Ets Nicolas, 1927, 121 pages.
- FORESTIER (Henri). — *Veillées de Bourgogne*. Dijon, Jeanniard, 1945.
- GARDIEN (Jacques). — *La chanson populaire française*. Paris, Larousse, 1948.
- GRÈZES (Henri de). — *Saint Vernier martyr, patron des vigneron en Auvergne, en Bourgogne et en Franche-Comté*. Clermont-Ferrand, L. Brustel, 1889.
- HUARD (M^{lle}). — *La fête de Saint Vincent en Champagne*. Revue du Folklore français, 1932.
- HURAUT (abbé H.). — *Saint Vincent, martyr, patron des vigneron*. Châlons-sur-Marne, 1910.
- KLEINCLAUSZ (Arthur). — *Etude de bibliographie critique générale sur la Bourgogne*. « Revue de synthèse historique », tome VIII, p. 337, et tome IX, p. 52 et 176.
Histoire de Bourgogne. Paris, Hachette, 1909, in-8°.
- LAGRANGE (André). — *Moi, je suis vigneron*. Editions du Cuvier, Villefranche-en-Beaujolais, 1960, 357 pages.
- LA MONNOYE (Bernard de). — *Les Noëls bourguignons de Bernard de la Monnoye... suivis des Noëls mâconnais de P. Lhuilier (le parrain de Bliaise), publiés pour la première fois avec une traduction littérale en regard du texte patois, précédés de notices sur La Monnoye et Lhuilier, suivi d'un coup d'œil sur les Noëls en Bourgogne par P. Fertiault ...* Paris, Locard-Davi et C. Vanier, 1858.
- LAROMIGUIÈRE (René de). — *La leçon du bon vin et la guerre de cent ans* (5). « La France à table ». Paris, Noël, 1936.
- LAURENT (Robert). — *Les vigneron de la Côte-d'Or au XIX^e siècle*. Paris, Les Belles-Lettres, 1957.
- LAVALLE (J.). — *Histoire et statistique de la vigne et des grands vins de la Côte-d'Or*. Paris, 1855, in-8° et atlas in-f°.
- LOINAI (Jean). — *Poèmes sous la lampe*. Paris, Figuière, 1926.
- MOREAU (Emile). — *Le culte de Saint Vincent en Champagne*. Epernay, 1937.

(5) Article dédié « à M. François Mauriac, maître-vigneron, Respectueusement. R.L. ».

- OMBIAUX (Maurice des). — *Le Vin*, Paris, Ducros et Colas [s.d.].
Nouveau Manuel de l'amateur de Bourgogne. Paris, Rouard et Wate-
 lin [s.d.].
L'Amphitryon d'aujourd'hui. Introduction à la vie gourmande (du
 Porto au havane). Paris, Dorbon aîné, 1936, in-16, 269 p.
Le génie bourguignon. Paris, Société Française d'Éditions Littéraires
 et Techniques, in-16, 1935, 189 p.
Le Vin. Paris, Nouvelle Société d'édition, 1928. Collection « L'Homme
 à la page ». Guides utiles à ceux qui veulent vivre la belle vie. 116 p.
Nouveau Manuel de l'amateur de Bourgogne. Paris, Rouard et Wate-
 lin, 1921, 176 p.
- PATÉ (Lucien). — *Vin de la Côte*. In « Le Vin de Bourgogne », de C. Ro-
 dier. 22 vers, page 268.
- PIRON (Aimé). — *Le compliman dé Vaigneron de Vougeôt et le remarci-
 man dé moine au roi*, poème bourguignon, par Aimé Piron. Dijon,
 1886.
Noëls d'Aimé Piron ... recueillis et mis en ordre ... par Mignard,
 Dijon, Lamarche, 1858.
- PIRON (Alexis). — *Chansons joyeuses de Piron*, Collé, Galet. Paris [s.d.].
Chansons joyeuses et de table, par Piron, Collé, Galet, Panard, etc.,
 Paris [s.d.] et 1862.
- PRADELS (Octave). — *Le Vin et la chanson*. Paris, Flammarion, 1913,
 411 pages.
- RODIER (Camille). — *Le Vin de Bourgogne (la Côte-d'Or)*. Dijon, Louis
 Damidot, 1920, 299 pages.
Les Cadets de Bourgogne et leurs chansons. Paris, G.-T. Rageot ;
 Dijon, A. Damidot, 1947, gr. in-8°, 112 p., fig., mus., couv. en couleurs,
 préface de Cadilhac, illustrations de Maurice Albe.
Le Vin de Bourgogne. Dijon, Damidot, 1948.
- ROUPNEL (Gaston). — *La Bourgogne. Types et Coutumes*. Paris, Horizons
 de France, 1936.
*La ville et la campagne au XVII^e siècle, étude sur les populations
 du pays dijonnais*. Paris. E. Leroux, 1922, in-8°, 334 p.
*Les populations de la ville et de la campagne dijonnaise au XVII^e
 siècle*. Bibliographie critique. Paris, E. Leroux, 1922, in-8°, 86 p.
- ROZET (Georges). — *La Bourgogne, tastevin en main*. Paris, 1949, in-8°,
 215 p.
- TIERSOT (Julien). — *Histoire de la Chanson Populaire en France*. Paris,
 Plon, 1889.
- TISSERAND (Roger). — *Veillées de Bourgogne*. Dijon, Jeanniard, 1945.
- X... — *Monseigneur le Vin*, Paris, Draeger, 1927.

TABLE DES AIRS NOTÉS,
PAR ORDRE D'ENTRÉE... EN PAGES

1. — Que Noé fut un patriarche digne	17
2. — Soit bourguignon, soit champenois	18
3. — Aussitôt que la lumière a redoré nos coteaux	29
4. — Le bon vin n'est pas mauvais	30
5. — Nous sommes en bonne maison	39
6. — Gran guieu queu métier d'galère (1 ^{re} version)	41
7. — Dès l'matin j'prends noute houte (2 ^e version)	43
8. — Dieu ! quel métier de galère (3 ^e version)	43
9. — Ceux-là qui tiront l'lignot	50
10. — Camarade, qu'apportes-tu ?	53
11. — Le père, le grand-père, les femmes, les enfants	63
12. — Je suis vigneron, elle est vigneronne	64
13. — Chevaliers de la table ronde	65
14. — Plantons la vigne	66
15. — Je me plaisais à l'ombre d'une treille	75
16. — Un chanoine de l'Auxerrois	76
17. — Dans sa cuisine	77
18. — Dans la vigne à Claudine	80
19. — Au pied d'une vigne, je naquis un jour	87
20. — Au sein des coteaux magnifiques	91
21. — Amis, chantons les louanges	93
22. — Camarade vigneron	95
23. — Pan, pan, pan... chasse les cercles du tonneau	96
24. — Je t'aime, ô ma vigne	98
25. — J'écoute chanter le vin	100
26. — Je chante la treille	101
27. — O Saint Vincent, qui sur la terre	111
28. — In vino veritas	122

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	7
Introduction	11
Chapitre premier. — « Le vin est nécessaire... »	15
Chapitre II. — « ... ils avaient noyé leurs guignons... »	21
Chapitre III. — « Ces coteaux pâmés au soleil... »	25
Chapitre IV. — « Je tiens pour Beaune et Chablis... »	29
Chapitre V. — « L'heure du berger... »	35
Chapitre VI. — « Quel métier de galère que d'être vigneron » ..	41
Chapitre VII. — « Allons en vendanges... »	51
Chapitre VIII. — « Les vendanges sont finies... »	55
Chapitre IX. — « Le fils du vigneron vient au monde... »	63
Chapitre X. — « Fuyez, fuyez, sagesse austère... »	73
Chapitre XI. — « Buons un coup, buons-en deux... »	79
Chapitre XII. — Avec les Cadets de Bourgogne	87
Chapitre XIII. — Saint Vincent, patron des vigneronns	103
Chapitre XIV. — Saint Vincent ? Saint Vernier ?	115
Conclusion	121
Glossaire	127
Bibliographie	133
Table des airs notés, par ordre d'entrée... en pages	137



P A Y S D E B O U R G O G N E

La seule grande revue illustrée
de notre province

HISTOIRE, ART, ARCHEOLOGIE, SCIENCES,
LITTÉRATURE, FOLKLORE, TOURISME, ETC...

Numéro spécimen sur demande

17, boul. Paul-Doumer, DIJON